

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à
Genève**



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Vérifier au prononcé

**DECLARATION DE Mlle AYAN AHMED YOUSOUF MISSION
PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A
L'OCCASION DE L'ADOPTION DU RAPPORT EN PLENIERE DU
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL DU TURKMENISTAN**

24eme session du Conseil des Droits de l'Homme

GENEVE

18 Septembre 20113

Monsieur le Président,

Ma délégation prend note du rapport exhaustif du Groupe de Travail. Celui-ci fournit un panorama complet de la situation des Droits de l'Homme au Turkménistan ainsi que des diverses initiatives entreprises par le gouvernement turkmène.

Nous tenons à féliciter le gouvernement d'avoir tiré avantage de la situation économique favorable et d'avoir maintenu cet effort ce, même durant la crise économique. Cela témoigne de la volonté du gouvernement d'améliorer le bien-être économique, social et culturel de ses citoyens et la réalisation de leurs droits conséquents.

Ma délégation se félicite notamment des initiatives entreprises afin de moderniser les infrastructures dans le domaine de la santé et de l'éducation, du programme national pour le développement économique et social ainsi que du programme pour assurer l'accès à l'eau potable.

Le gouvernement turkmène a entrepris un processus intensif d'harmonisation législative et a adhéré à de nombreux instruments internationaux, nous saluons notamment l'adhésion aux conventions de l'OIT portant sur les droits des jeunes travailleurs.

Nous saluons l'esprit coopératif du Turkménistan dans sa collaboration avec des organisations internationales et des ONG, particulièrement sur la mise en œuvre des obligations relatives aux instruments internationaux nouvellement ratifiés.

Cela montre l'engagement du gouvernement turkmène à honorer les recommandations émises et admises à l'EPU.

Notre délégation apprécie la perspective globale du Turkménistan sur l'amélioration de Droits de l'Homme, démontré par la pléthore d'initiatives portant sur différents droits fondamentaux. Notre délégation prend note des efforts centrés sur les groupes particulièrement vulnérables, dont les femmes et les mineurs.

Ainsi, Djibouti encourage-t-il le Turkménistan à poursuivre ses efforts pour maintenir la dynamique de son action pour l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme.

Je vous remercie.